

Sommaire

EDITO	1
UNE MATINEE AU MRS	
■ une obsession : un contrat de travail sinon la rue	2
■ des boulettes de cocaïne dans l'estomac	2
■ éviter le pire : la rue	2
AIDER LE MRS	
■ une fondation familiale	3
■ exercice 2012	3
LE MRS	
■ chiffres clés	4
■ pourquoi pas vous	4
■ contacts MRS	4

MRS
Association
de soutien et
d'aide aux
sortants de
prison
Fondée en 1969

LE MRS ET LE PROJET DE RÉFORME PÉNALE

Depuis 44 ans le MRS accompagne des sortants de prison et des probationnaires vers la réinsertion.

Politiques et réformes se sont succédé. Le MRS s'est adapté mais a toujours gardé son objectif : lutter contre la récidive par l'aide à la réinsertion dans le respect de chacun et des règles de la société. Il semble que cette longue expérience soit toujours d'actualité. Quelles que soient les sanctions, si elles ne sont pas comprises elles ne sont pas efficaces.

Dès la sortie de détention, ou dès le prononcé d'une peine hors détention, il faut toujours un cadre qui facilite la prise de conscience progressive des réalités et l'acquisition de la maturité indispensable pour accepter les règles de la vie en société.

Le savoir-faire du MRS dans le domaine de l'hébergement et de la réinsertion est bien connu des SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation) qui le sollicitent très régulièrement pour la préparation à la sortie de détention, ou pour des suivis hors détention.

Si son savoir-faire est bien identifié par les SPIP, le MRS, comme bien d'autres associations, n'a pas pour autant de lisibilité à moyen terme ni sur son rôle aux côtés des acteurs institutionnels, ni sur son financement public.

Le projet de réforme pénale prévoit une augmentation significative du nombre de peines exécutées hors détention.

Ces peines de probation qui devront être exécutées " dans la cité ", n'auront de sens que si leur exécution est effective et leur efficacité dans la lutte contre la récidive, réelle.

On peut imaginer, et même prévoir, que le rôle du secteur associatif, et donc celui du MRS, n'en sera que plus important : responsabiliser la personne pour l'amener à se prendre en charge, l'aider à réapprendre les codes sociaux indispensables pour l'intégration dans le monde du travail, soutenir sa volonté. Le MRS pourra intervenir en utile complément de l'action des services officiels de la justice et de l'action sociale.

En effet il réalise déjà des suivis individualisés, réguliers et rapprochés, pour bâtir un projet sérieux de réinsertion sans lequel toute sortie de détention ou aménagement de peine est voué à l'échec.

Avec ses équipes de bénévoles et leurs compétences multiples, il peut offrir du temps, ce que ne peuvent faire aujourd'hui les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.

Le MRS est prêt à redoubler d'efforts avec ceux qui veulent changer de vie. Il sait qu'il faut répondre vite parfois, pour éviter les risques de rechute. Il souhaite toujours lutter contre la récidive en accompagnant jusqu'à l'emploi et l'autonomie ceux qui ont la volonté d'affronter le monde du travail.

Pour ce faire, le MRS doit développer des moyens d'action supplémentaires: recruter de nouveaux bénévoles, et trouver des moyens matériels.

Le MRS ne peut poursuivre et développer son action qu'à condition d'être soutenu dans sa démarche volontariste.

Il doit être soutenu de manière plus significative par les pouvoirs publics.

Il doit être encouragé par la société civile, que vous lecteurs, représentez, et qui apporte ainsi sa contribution à la lutte contre la récidive.

C'est l'intérêt même de notre société.

Claire Tranchimand

Une obsession : un contrat de travail sinon la rue

9H30. Jean-Louis sonne à la porte du MRS dans le 11^{ème} arrondissement à Paris. Il a rendez-vous avec Gérard, le bénévole qui le suit depuis sa première rencontre en mai 2012 à la prison de Fresnes. Condamné à 6 mois ferme et à un sursis mise à l'épreuve de 2 ans pour une violente bagarre. Jean-Louis, 29 ans, n'avait jamais eu affaire à la justice auparavant.

Il avait quitté sa région natale pour ses 21 ans et avait, jusqu'à son incarcération, toujours travaillé : magasinier, déménageur, agent de sécurité incendie, préparateur de commandes,

Aujourd'hui 23 juin, il va bien et il vient le confier à Gérard.

Le contrat de commis de cuisine à temps partiel qu'il a décroché voici quelques mois tient toujours et il a pu louer une modeste chambre avec sa copine. Pour amener Jean-Louis à ce stade d'indépendance, (on peut espérer que Jean-Louis ne récidivera pas), Gérard a utilisé tous les outils du MRS. En sortant de détention, Jean-Louis avait perdu tous ses repères: pas d'argent, pas de travail, pas de logement, plus d'amis. Après avoir dressé avec lui un plan de réinsertion, Gérard lui a proposé de l'héberger dans

une des chambres d'hôtel louées au mois par le MRS. Il l'a domicilié au MRS, lui a fourni des colis alimentaires et des tickets de transport à la condition qu'il effectue une série de démarches administratives et qu'il cherche activement une formation professionnelle ou un travail.

A vrai dire ce fut une réinsertion assez chaotique. Jean-Louis, très isolé, irascible parfois, cabochard, a néanmoins fait les démarches nécessaires pour toucher une aide au retour à l'emploi puis le RSA.

Il s'est ensuite embarqué dans une remise à niveau scolaire inadaptée puis dans une formation dans la restauration devant déboucher sur un CAP cuisine où il s'est enlisé. Alors Gérard, qui lui maintenait sa confiance en l'hébergeant contre un loyer en rapport avec son revenu, a décidé de le recadrer comme il le faisait avec ses élèves " Bouge-toi, prends ton courage à deux mains et propose tes services directement aux restaurants qui cherchent souvent de la main-d'œuvre ". Ce fut le déclic.

Un beau jour Jean-Louis a téléphoné. Il était embauché.

Le MRS l'aura hébergé durant 15 mois, le temps de sa réinsertion.

Des boulettes de cocaïne dans l'estomac

11h : comme tous les jeudis matin, son jour de congé, Eric, 22 ans, est ponctuel. Il vient chercher son courrier et vérifier avec Jean, ex-journaliste, son accueillant depuis de longs mois, que ses dossiers sont en ordre : code de la route (financé par le MRS) à repasser, dépôt d'un contrat avec la Mairie de Paris qui recrute pour nettoyer les rues, etc.

Eric est souriant, il plaisante, il a confiance.

Voici plus de 2 ans, il sortait de Fresnes après 12 mois d'incarcération pour avoir transporté de la Guyane à Paris 50 boulettes de cocaïne dans son estomac.

Arrêté à Roissy, il ignore tout de la capitale, ne connaît strictement personne et parle à peine français.

Il est mutique, le regard fixé sur le sol comme anéanti.

Alerté par le SPIP, Xavier, bénévole au MRS, avait heureusement repéré et signalé sa profonde détresse.

Du MRS, Eric attend sa survie.

Ce sera un long et patient parcours émaillé de ratages mais au final positif. Eric a été logé, nourri, transporté par le MRS pendant plusieurs semaines.

Jean n'a jamais douté de sa volonté de se mettre au travail. Il fallait simplement du temps et une infinie patience.

La mission locale sollicitée lui a déjà obtenu deux contrats d'insertion dans les espaces verts (830 euros par mois). Un foyer pour jeunes travailleurs a pris le relais du MRS. Chacun loue son comportement.

Début août, Eric a pris l'avion pour la Guyane avec un billet payé sur ses économies. Il n'a pas vu sa mère depuis plus de 2 ans.

Se vérifie une fois de plus ce que le MRS constate depuis sa fondation : seul se réinsère le sortant de prison qui a la farouche volonté d'affronter le dédale du monde du travail. Tout le reste est littérature. Le MRS est là pour servir de levier à cette volonté.

Eviter le pire : la rue

12h : L'accueillante bénévole est plongée dans le dossier compliqué et à la fois plein de promesses de Bruce.

Cet Ecossois de 46 ans, bon vivant, arrive au MRS en septembre 2012. Il vient de faire 19 mois de détention pour violences et blessures sur autrui avec en supplément un problème avec la police des frontières. Bruce a tout raconté à l'accueillante. A l'occasion de son anniversaire, il avait organisé une fête si alcoolisée qu'une querelle violente s'était terminée par une bagarre sanglante et son arrestation.

Bruce qui auparavant avait toujours travaillé dans la restauration est à présent SDF.

Il n'a plus de papiers, pas de compte bancaire, pas d'adresse et personne ne le comprend.

Comment l'aider à émerger ?

L'accueillante détecte vite que les questions administratives sont vitales pour son nouvel accueilli.

Pôle emploi exige une carte d'identité ce qui n'existe pas en Grande Bretagne. Un acte de naissance ferait l'affaire mais en Ecosse un tel document n'est délivré qu'au bout de plusieurs mois.

Du coup tout bloque : les dossiers, RSA, CMU, carte solidarité transport, compte bancaire, indispensables à l'obtention d'un contrat de travail. Par chance, l'accueillante, avocate entre autres dans une vie antérieure, parle couramment anglais. A force de coups de téléphone, elle réussit à faire venir l'indispensable extrait de naissance qui va enfin

débloquer RSA, CMU, carte solidarité transport et inscription à Pôle Emploi.

Tant d'efforts donnent des résultats ce qui est loin d'être toujours le cas.

Le 15 avril 2013, Pôle Emploi lui procure un contrat unique d'insertion dans le bâtiment : 1062,45 euros par mois.

En attendant il a vécu du RSA et pour lui éviter le pire, la rue, le MRS l'a hébergé durant 3 mois dans une chambre d'hôtel louée au mois.

Avec sa compagne franco-suédoise, il a fini par louer lui-même une chambre dans un hôtel meublé trouvé grâce à une liste fournie par son accueillante.

Six mois après sa sortie de prison, Bruce peut essayer d'envisager l'avenir.

Une fondation familiale pour aider le MRS Simple, efficace et gratifiant !

**Un fonds a décidé de prendre en charge la moitié du coût d'un travailleur social embauché par le MRS.
Un engagement sur trois ans. Coût : 60 000 euros.**

MRS : Pourquoi cette générosité anonyme ?

Réponse du fondateur et directeur de ce fonds :

" Je souhaite tout simplement oeuvrer dans la discrétion.

Créé voici presque 3 ans le fonds a deux champs d'intervention: l'accompagnement des personnes en fin de vie et la réinsertion sociale. Comme je connaissais le MRS depuis longtemps, mon père y fut bénévole, il m'a paru que cette association s'insérait naturellement dans cette perspective.

MRS : Pour quelle raison ?

Les condamnés sont voués à se réintégrer

Après que la justice a fait son travail à un moment donné, les personnes condamnées sont vouées à sortir de prison et à se réintégrer, je n'ose pas dire le mieux possible mais le moins mal possible, dans la société dans laquelle nous vivons. Et ce n'est pas en ignorant ce problème que l'on contribue le moins du monde à le résoudre.

Donc, modestement, le fonds essaie de prendre en compte cet aspect des choses. Il est un peu en deuxième ligne afin d'aider des associations qui font un travail remarquable à atteindre leurs objectifs de réinsertion. En étant pragmatique.

Pour le MRS, sans intervenir dans sa gouvernance, j'ai vite compris qu'il fallait alléger la partie technique, administrative, qui ne motive pas forcément les bénévoles, en finançant un travailleur social plus aguerri, doté d'une expertise en matière de logement social.

Cela facilite le rôle essentiel des bénévoles : l'accueil et l'accompagnement des sortants de prison.

Le fonds réunit deux parents et quatre enfants

Ma famille a la chance d'avoir une aisance significative et nous avons décidé de consacrer une partie de cet argent au soutien d'un certain nombre de causes. C'est un choix. Entrepreneur comme ma femme, j'ai vendu mon entreprise et suis à la retraite en conservant une activité professionnelle à temps partiel.

Le fonds réunit deux parents et nos quatre enfants. Nous pensons que cette aisance sur le plan financier impose un devoir de questionnement sur le rôle que nous pouvons avoir vis à vis de la société et un devoir de réflexion à long terme.

D'où cette fondation familiale, ce fonds. C'est un projet familial, quelque chose qui ressort de la transmission à long terme de valeurs à nos enfants. Je pense que c'est le rôle des parents de transmettre un héritage matériel mais aussi un sens de la responsabilité vis à vis d'un enjeu de société.

Créer un tel fonds est simple et gratifiant

Ajoutons pour être clair que créer un fonds de dotation, c'est simple et cela permet d'accéder à un niveau plus grand et plus gratifiant dans la gestion des dons aux associations. On passe du saupoudrage de fin d'année (je donne un peu au hasard, pour conjurer ma mauvaise conscience) à une action plus structurée, plus réfléchie et plus efficace.

L'essayer c'est l'adopter "

EXERCICE 2012

des dépenses globales (88% sont affectées aux actions sociales)	412.000 €
dont dépenses d'hébergement (60% des dépenses totales, 12.000 nuitées)	239.000 €
des frais généraux bien maîtrisés (9% du total)	37.000 €
des subventions publiques hors A.L.T. non réévaluées (37% du total)	151.000 €
des A.L.T.* et autres ressources	156.000 €
des financements privés en légère hausse (+ 4%) (dons de particuliers ou de fondations, recettes de manifestations)	100.000 €
soit un déficit de	5.000 €

En conséquence des réserves qui diminuent de 10% et ne représentent plus que 5 mois d'exploitation

*A.L.T. : Allocation de Logement Temporaire

Le MRS a besoin de votre aide
Un don de 100€ vous coûtera seulement 34€.
Merci pour votre participation.

Pourquoi pas vous ?

Depuis 40 ans, le MRS fonctionne avec des bénévoles.

Toutes les compétences y ont leur place : sociales, administratives, financières, relationnelles, comptables, informatiques.

Formation assurée

Convivialité garantie

Venez nous rejoindre !
Appelez le 01 45 81 17 57

Contactez-nous

mrs 75

Jacques Simonet
7 passage du Bureau - 75011 Paris
mrs75@orange.fr
Tél. : 01 43 72 02 00 - Fax : 01 43 72 11 00

mrs 92

Eric Paindavoine
Maison des Associations
11 rue des Anciennes Mairies - 92000 Nanterre
mrs92@live.fr
Tél. : 01 47 24 10 47 - Fax : 01 41 37 76 15

mrs 93

Andrea Rosselli del Turco
21 avenue Salvador Allende - 93000 Bobigny
mrs93@free.fr
Tél : 01 41 60 09 15 - Fax : 09 55 44 32 41

Secrétariat général du mrs

Philippe Grollemund et Didier Charlet
assistés de Zohra Haddji
12 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 01 45 81 17 57 - Fax : 01 45 81 29 32
mrssiège@orange.fr

Directeur de la publication : Claire Tranchimand, présidente

Chiffres clés

Les équipes

- **45 bénévoles** :
40 dans les antennes
5 en support pour la gestion, la communication
- **2 salariés** :
une assistante administrative
une éducatrice spécialisée

Les accueillis

- **619 personnes accueillies** dans les 3 antennes
dont 229 personnes vues en détention dans 5 Maisons d'Arrêt
- 98% d'hommes
- 76% sont français
- 65% ont moins de 40 ans
- 20% ont moins de 25 ans
- 64% sont récidivistes
- 10% sont illettrés
- 60% ont un niveau CAP

Les actions de réinsertion

- 2400 entretiens
- 400 domiciliations administratives
- 12000 nuitées en chambres louées au mois
- Recherche d'emploi pour 80% des accueillis

Les résultats

- 70% des personnes hébergées intègrent ensuite une solution de logement plus pérenne
- 38% des personnes suivies démarrent une insertion professionnelle, emploi ou formation qualifiante